

Communiqué de presse

Paris, le 29 octobre 2012

Renouvellement des concessions hydrauliques : l'AFIEG défendra une procédure compétitive devant l'Assemblée Nationale

L'AFIEG, Association Française Indépendante de l'Électricité et du Gaz, a pris connaissance du souhait de Madame la Ministre, Delphine Batho, de procéder à l'étude de « scénarios alternatifs » à une mise en concurrence des concessions hydroélectriques. L'AFIEG se réjouit que le sujet soit enfin débattu sur la place publique, et se tient à disposition des services du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie et de la Commission des Affaires économiques de l'Assemblée Nationale pour que des réponses soient apportées à « l'enjeu de valorisation du patrimoine français en matière d'hydroélectricité et de valorisation environnementale ».

L'AFIEG rappelle que le processus de renouvellement des concessions hydrauliques, initié en 2006, résulte à la fois des engagements européens de la France et des dispositions de la loi Sapin de 1993. Elle soutiendra la procédure concurrentielle prévue aujourd'hui par les textes, tout en acceptant qu'une meilleure prise en compte des attentes locales puisse être incluse dans le décret final en cours de modification.

Dans une approche constructive, l'AFIEG rend publique ce jour une note technique¹ qui explique l'intérêt de la procédure actuelle et détaille pourquoi il est désormais nécessaire d'établir un calendrier précis et engageant du processus. L'AFIEG considère que l'échéance de fin d'année proposée par François BROTTE, Président de la Commission des Affaires économiques de l'Assemblée Nationale, est raisonnable.

L'AFIEG, créée en mars 2012 et présidée par Fleur Thesmar, entend être l'interlocuteur des pouvoirs publics et présenter, au bénéfice du consommateur, une alternative aux dysfonctionnements actuels des marchés de l'énergie. Ses membres fondateurs sont ALPIQ, ENEL, EON, et VATTENFALL, BKW et NOVAWATT étant pour leur part membres associés. L'AFIEG souhaite promouvoir une réelle concurrence et apporter une expertise neuve et indépendante sur les enjeux énergétiques français, fondée sur l'expérience de marchés ouverts en Europe. Présents en France depuis de nombreuses années dans la production et la fourniture d'électricité, les industriels membres de l'AFIEG souhaitent apporter leur savoir-faire au système électrique français.

Contact Presse :

Atlas Public Affairs : Christophe Droguère Tel : 01.53.76.41.25

¹ <http://www.afieg.fr/renouvellement-des-concessions-hydroelectriques-de-linteret-de-lancer-rapidement-la-procedure/>